





COMMUNIQUÉ DE PRESSE Conseil en évolution professionnelle : le site mon-cep.org fait peau neuve

Paris, le 30/09/2021

À l'occasion des <u>Semaines de l'évolution professionnelle</u>, qui ont lieu du 4 au 15 octobre prochain, France compétences dévoile une nouvelle version du site <u>www.mon-cep.org</u>. Avec une navigation et un design renouvelés, le site propose des contenus pratiques et pédagogiques pour mieux comprendre le conseil en évolution professionnelle (CEP)* et faciliter ainsi, l'accès des actifs à ce service gratuit. Le site sera régulièrement enrichi et amélioré afin de répondre aux besoins des usagers.

Conçue par France compétences, cette nouvelle version du site **répond à deux objectifs.** Premièrement, faciliter la mise en contact de tous les usagers, quel que soit leur statut, avec les conseillers du CEP et par la même, améliorer leur compréhension du service. <u>La page d'accueil</u> est donc destinée à tous les publics. Deuxièmement, informer et valoriser le service délivré par les opérateurs mandatés par France compétences, auprès des salariés du secteur privé et des travailleurs indépendants. Les pages <u>« je m'informe »</u> et <u>« je m'inspire »</u> sont spécifiquement conçues pour cela.

Comprendre le CEP, ses différents opérateurs et trouver son conseiller en un clic

La présentation du conseil en évolution professionnelle a été actualisée. Dès la page d'accueil, une vidéo en explique les grands principes. Selon son statut, chacun accède à la page de son opérateur (*Pôle emploi*, *APEC, Missions locales, Cap emploi*) afin d'en savoir plus. Les salariés du secteur privé et les travailleurs indépendants, eux, sont dirigés vers les nouvelles pages du site qui leur sont dédiées.

Le site intègre, pour la 1ère fois, un outil de géolocalisation qui permet, en un clic, à tous les actifs (salariés, indépendants, demandeurs d'emploi, cadres en activité ou en recherche d'emploi, jeunes de moins de 26 ans, personnes en situation de handicap) de prendre rendez-vous avec un conseiller près de leur lieu de vie ou de travail.

Zoom sur le CEP des salariés du secteur privé et des travailleurs indépendants

De nouveaux contenus ont été créés sur le conseil en évolution professionnelle des actifs occupés, délivré par les opérateurs mandatés par France compétences. La rubrique « je m'informe » présente les actualités de ces opérateurs et apporte des réponses aux questions concrètes que les usagers peuvent se poser. La rubrique « je m'inspire » recueille, quant à elle, les témoignages d'anciens bénéficiaires et illustre ainsi, succinctement, la diversité des sollicitations et des parcours possibles. Ces deux pages ont été pensées comme une porte d'entrée vers les différents sites web des opérateurs mandatés par France compétences.

Consultez la nouvelle version du site internet, en cliquant sur le lien suivant : www.mon-cep.org.

*Le conseil en évolution professionnelle est un service gratuit pour tout actif qui souhaite disposer d'un temps d'écoute ou d'un appui sur son projet professionnel.

Créée en 2019, par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, pour la liberté de choisir son avenir professionnel, France compétences est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Elle a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Contact presse

Tél: 01 81 69 01 52 / presse@francecompetences.fr 11 rue Scribe 75009 – Paris www.francecompetences.fr







Évolution et transition professionnelle